



CLUB DE PRÉVENTION
D'ÉPERNAY

**Le Club de Prévention
d'Épernay lance une
action d'insertion avec**

**la Corporation des
Vignerons de Champagne,
pour former le public le
plus éloigné de l'emploi**

Naissance d'un nouveau partenariat, entre le Club de Prévention d'Épernay et la Corporation des Vignerons de Champagne pour accompagner vers une formation pratique de la taille des vignes, le public le plus éloigné de l'emploi.

Une action pour former et pour un retour à l'emploi

L'objectif de ce partenariat est de former les personnes en alternance sur un contenu théorique (30 heures) et une formation pratique (120 heures) sur les travaux viticoles de taille, sur 14 semaines, de décembre à mars. Au total, ce sont 5 personnes issues du dispositif "Hébergement d'insertion par le logement" présentant des freins à l'emploi qui bénéficient de la formation prise en charge et rémunérée par France Travail (ex Pôle emploi).

La mobilité étant un frein majeur à l'emploi pour un public en difficultés sociales, l'équipe d'Épernay assure le déplacement des stagiaires. Par la suite, ils pourront bénéficier, dans le cadre de l'accompagnement à leur projet mobilité, d'ateliers d'initiation au code de la route et d'heures de conduite sur simulateur.

La difficulté d'accès à l'emploi réside aussi dans le manque de qualifications et cela constitue un autre frein pour l'accès au logement. C'est une des raisons qui motive ce projet.

Faire le lien entre l'offre et la demande à l'ère de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

Notre partenariat s'inscrit dans une démarche d'Economie Sociale et Solidaire puisque nous avons pour objectif de réunir l'offre et la demande en matière d'emploi. Pour la personne en insertion, il s'agit de mettre en pratique les acquis de formation et de son parcours d'accompagnement (savoir-être, savoir-faire et compétences psychosociales).

Pour l'entreprise viticole, secteur actuellement en tension de recrutement, l'enjeu n'est pas le même mais il tend vers un accompagnement bienveillant et respectueux de ses besoins de recrutement. Cela est une première réponse du Club qui s'inscrit dans un début de démarche RSE.

L'insertion professionnelle au cœur de nos préoccupations

Depuis toujours, nous n'avons jamais cessé de prévenir et de lutter contre toutes les formes d'exclusion sociale. Conscients des difficultés d'accès à l'emploi, nous expérimentons, ces dernières années, plusieurs dispositifs pour lever les freins, à l'instar des « **Vendanges Partagées** », projet initié en 2017. Nous avons accompagné socialement et professionnellement **200 personnes** entre 2020 et 2023.

D'autres dispositifs vont également dans ce sens notamment avec le « **Contrat d'Engagement Jeunes – Jeunes en Rupture** » (CEJ-JR) qui est dédié à un suivi de proximité et sur-mesure pour lever un certain nombre de freins à l'emploi (mobilité, santé, accès au logement etc...), pour les jeunes, de 16 à 25 ans (29 ans si handicap).

Depuis 2020, nous proposons aussi l'action « **Solidaire Face À l'Emploi** » (SFAE) qui vise la concrétisation des parcours d'insertion par un accompagnement vers et dans l'entreprise en apportant une réponse sur la sécurisation de rencontre entre l'offre et la demande d'emploi.

Le 15 mars dernier a marqué le lancement officiel du dispositif « **Accompagnement Global et Individualisé pour les Réfugiés** » (AGIR) pour lequel le Club est sous-traitant sur les sites d'Épernay, Vitry-le-François et Sézanne et dont l'une des principales missions est l'insertion professionnelle.

